



## DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU CTA du 22 mars 2013

Nous tenons d'abord à exprimer notre mécontentement sur votre manière de procéder et de dénaturer le dialogue social. Nos doléances portent de nouveau sur la communication des documents indispensables à notre travail de représentants du personnel. Si la transmission de documents sous forme électronique est positive, la forme papier reste indispensable au travail de préparation. Nous avons par ailleurs demandé à l'occasion du dernier CTSD 67 que les comités techniques puissent commencer dès le matin pour terminer à un horaire raisonnable tout en permettant des échanges riches. En guise de réponse vous avez fixé la réunion de ce CTA à une heure jamais aussi tardive !

Dans cette déclaration liminaire, nous voulons vous faire part d'un certain nombre de sujets d'inquiétude portant sur la préparation de rentrée, sur la réforme des rythmes dans le premier degré, sur le mouvement des personnels et sur les projets concernant la réorganisation de l'espace universitaire alsacien.

Les contours de la préparation de la rentrée et la répartition des DHG ont été présentés dans les collèges et les lycées avant ou après les vacances d'hiver. Ce que nous avons prévu, s'est malheureusement confirmé. Contrairement au discours officiel, la situation ne s'améliorera pas. On peut d'ores et déjà prévoir des effectifs toujours aussi chargés en collège et en lycée. La palette des enseignements et plus particulièrement des options continue à être rognée par les mêmes pratiques malthusiennes que nous avons dénoncées à de nombreuses reprises.

Quant à la réforme des rythmes dans le premier degré, la FSU demande que vous soyez la garante de la cohérence et de l'harmonisation des projets en mettant en place le plus rapidement possible une véritable concertation avec les collègues grâce aux conseils d'école mais aussi dans des groupes de travail avec tous les représentants des personnels.

Un autre motif d'inquiétude concerne les perspectives de mobilité des personnels dans le cadre des différents mouvements. Dans le premier degré le taux de satisfaction des permutations départementales a atteint cette année le niveau le plus bas. Le premier mouvement s'annonce d'ores et déjà catastrophique en raison du blocage de nombreux postes (pas moins de 60 dans le département du Haut-Rhin et 79 dans le Bas-Rhin).

Le mauvais feuillet des années Sarkozy risque fort de se perpétuer également à l'occasion du mouvement Intra 2013 dans le second degré. L'accueil des stagiaires continuera de peser lourdement sur le nombre de postes mis au mouvement. Nos établissements accueilleront à la rentrée deux types de stagiaires. Les lauréats de la 1<sup>ère</sup> vague de concours auront, comme cette année un service en responsabilité de 15h ; s'y rajouteront les admissibles de la seconde session qui devront théoriquement assurer 6 h et pour lesquels vous cherchez à créer autant de supports. Tout cela obérera encore davantage la fluidité d'un mouvement qui avait été déjà passablement cauchemardesque en 2012.

Notre dernier motif d'inquiétude concerne l'application de la loi ESR (Enseignement supérieur et de la recherche) et le projet de site pour les Universités d'Alsace. Ce projet qui se met en place à marche forcée risque fortement de pénaliser l'Université de Haute Alsace. L'ouverture en septembre 2013 de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation qui se subsistera à l'IUFM, changera en profondeur les conditions de formation des futurs enseignants. Comme l'UHA ne sera plus habilitée à délivrer des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », le vivier potentiel d'étudiants d'origine sociale modeste du sud de l'académie et plus particulièrement de l'agglomération mulhousienne risque fort de se tarir.

Cette inquiétude rejoint également celle suscitée par le projet du Conseil unique d'Alsace qui fera l'objet d'une consultation référendaire le 7 avril. La FSU s'oppose à ce projet qui risque de transférer à la région des compétences nouvelles notamment en matière d'orientation et de pilotage des formations du second degré. Pour la FSU il convient d'en rester aux compétences partagées, les Recteurs décidant des formations, l'orientation demeurant au sein de l'EN ainsi que ses personnels.

Pour la FSU le pari de la démocratisation doit être au centre des politiques de l'éducation à tous les niveaux de la maternelle jusqu'au supérieur. Ce n'est malheureusement pas ce qui se profile ici ou ailleurs. C'est en tout cas ce que la FSU portera haut et fort à l'occasion de la manifestation du **6 avril** à Paris.